

<p style="text-align: center;">85 - VENDEE AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE</p>

1. OBJET DU MARCHÉ :

Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'une grange en restaurant et construction d'une halle sur la commune de La Bernardière (85). Opération n° AG32SPL.

2. MAITRE D'OUVRAGE :

Commune de la Bernardière - 20 rue de la Poste - 85610 LA BERNADIÈRE / Tél. : 02.51.42.15.91 / Représentant du pouvoir adjudicateur : M. Claude DURAND, en qualité de Maire / Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.

3. ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE

AGENCE DE SERVICES AUX COLLECTIVITÉS LOCALES DE VENDÉE - 33 rue de l'Atlantique - CS 80206 - 85005 LA ROCHE SUR YON Cedex / Tél. 02.51.44.90.00.

4. PROCEDURE DE PASSATION :

Procédure adaptée ouverte (articles R.2123-1, R.2131-12, R.2172-1 et L.2123-1 du Code de la commande publique).

5. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

Réhabilitation d'une grange en restaurant pour une surface de 220 m² et construction d'une halle pour une surface de 120 m²- Montant estimatif des travaux : 547 863,00 € HT.

6. COMPOSITION DE L'EQUIPE / COMPETENCES REQUISES :

Participation réservée à une profession particulière. Composition de l'équipe : Architecte, Economiste, BET Structure, BET Fluides.

7. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CRITERES D'ATTRIBUTION :

Les conditions de participation (candidature) et les modalités de leur vérification sont précisées aux articles 4.2 et 5.1 du règlement de consultation. Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés de jugement des offres énoncés à l'article 5.2 du règlement de consultation.

8. MODALITES DE RETRAIT DES DOCUMENTS DE CONSULTATION : Le dossier est à télécharger sur le profil acheteur <https://www.marches-securises.fr>.

9. DATE, HEURE LIMITES ET MODALITES DE REMISE DES PLIS :

Le **15 février 2021 à 12h00** obligatoirement par voie électronique sur le profil acheteur <https://www.marches-securises.fr>. Ils devront respecter les exigences figurant sur le règlement de consultation.

10. NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS A L'EVENTUELLE NEGOCIATION ET/OU AUDITION : 3. Il est précisé que le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'organiser une négociation et/ou une audition avec les 3 candidats (sous réserve d'un nombre suffisant de candidats) ayant obtenu les meilleures notes à l'issue d'un premier classement, au vu des critères de jugement des offres énoncés à l'article 5.2 du règlement de la consultation.

11. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

12. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS : <https://www.marches-securises.fr>.

13. DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : Le 22 janvier 2021.